



Réunion du 2 Septembre 2023

Présents : Pierrette BARROT, Cathy BOLLATI, Agnès BROUSSE, Isabelle RADJAI, Mickaël COURPRON, Fabrice EREAU, Philippe ROCHEL, Luis REIS LAGARTO, Fayçal HEMARA, Karl ATEBA, Jérôme BOUQUET, Mario PAGNOUX (CT17), Luis ELVIRA RUIZ(CT17), Jean-Luc BOLLATI.

Absents excusés : Djamel KOUROGHLI, Christelle FERCHAUD, Ludovic MARTIN, Jean-Pierre BARDET, Fabrice CHALLAT, Michel MIGNONNEAU, Vanessa RIBARDIERE, Guillaume HERMANT, Vanessa HERMANT, Jean-François BARIS

Clubs présents : GJ Seudre Arnoult, Boisseuil, Aulnay US, Cercoux, GJ Saintonge Estuaire, GJ Pays Marennais, US Pons, St Georges des Coteaux, AC Sud Saintonge, Aunis avenir, Matha, AS de la Baie, AS Chadenac/Jar/Mari, Chaniers AS, Guitinières, Nieul/mer, Essouvert Loulay, Portugais La Rochelle, CJFCS, Canton Aunis FC, Cap Aunis ASPTT FC, Chepniers FC, Dragons Verts FCBVT, EFCVC ST Césaire, ES Saintes, Thenac ES, ESAB96 FC, ES La Rochelle, ESTL, ESPB, ESP Les Gonds, EHVS, Etoile Maritime, ES Bramerit, FC de la Soie, Chermignac FC, FC Fouras/St Laurent, Leoville FC, Retaud, US Saujon, UCA, Us Aigrefeuille, Us Val de seugne, FC Perigny, FC Sevigne Jonzac St Germain, FC Fontcouverte, FC D2s, Fc Nord17, Fc Rethais, Fc Sud17, GJ Pays Royannais, La patriote St Savinien, Loisirs et Jeunesse Le Thou, Rochefort FC, ST Jean d'Angely, FC Avenir de Stge.

Clubs absents : Reaux, US Lidonnaise, US Chevanceaux, Nere, ACS, AJ Aulnaysienne futsal, Aviron Boutonnais, Laleu, AS2AP, Cabariot As, ST Christophe, Vérines AS, Breuil-Magne FC, CS Trizay, St Hippolyte, Muron/Genouillé, PFC, Canton Mirambeau FC, St Genis Stge, St Maigrin, St Rogatien, St Romain de Benêt, Bords FC, GFCo, Js Angoulins, La Jarrie FC, Les Diables Rouges Chatellaillon, St Palais Sport, Bedenac Laruscade SC.

Clubs excusés : Andilly, FC2C

Après avoir salué l'assemblée, les Présidents de clubs et représentants, Mme Pierrette BARROT, Présidente du District de Football de la Charente-Maritime déclare ouverte la réunion.

La parole est donnée à Monsieur Jérémy BRUNEAU, Président du club de l'Espérance Les Gonds, qui est ravi d'accueillir les membres présents à cette réunion du district.

M. Karl ATEBA débute la présentation de la première partie.

Il rappelle en préambule **LA PRISE DE CONSCIENCE** indispensable et nécessaire de la part des RTJ et responsables de clubs qui sont les garant du bon fonctionnement des compétitions et de la formation des jeunes (techniques et respect),



LA FORMATION avec la mise en place par la FFF deux filières pour les diplômes d'éducateur (bénévole ou professionnel) avec des équivalences.

LA COMPETITION que les clubs ne doivent pas être dans la compétition avant la catégorie U14 et donc recruter des joueurs mais plutôt former.

Puis il présente la commission technique¹⁷, les responsables de secteur et les missions de la commission techniques qui sont :

La mise en place des perfectionnements

- La détection des catégories jeunes garçons et filles.
- Les sélections Charente-Maritime
- Les classes football
- La présence de la commission lors des rassemblements jeunes (pitch u13, challenge u 11 Jean Louis Barbessou, futsal...)

Il dévoile la liste des différents responsables de sélection de la Charente-Maritime

Il nous informe ensuite sur les orientations de la FFF pour la saison 2023/2024 avec la mise en place des différentes formations, et surtout de cette prise de conscience qu'avant 13 ans on doit former le joueur sportivement mais aussi socialement en lui donnant les notions de respect des autres et sans compétition.

Et pour terminer la présentation des formations, dates et lieux.

cf POWERPOINT de la réunion pour toutes les informations fourni par Karl ATEBA

Agnès BROUSSE, secrétaire administrative du district en charge des jeunes, intervient pour rappeler les différentes procédures administratives d'engagement du **football d'animation** (U6 à U11) sur le nouveau logiciel F.A.L

En U6 à U9 de bien scanner les feuilles de plateaux grâce au nouveau logiciel F.A.L

En U10 à U11 de bien enregistrer les niveaux des équipes et que chaque responsable d'équipe doit être licencié.

Les feuilles de plateaux (feuilles licences, défi et match) doivent être scannées sur le nouveau logiciel.

Elle reste disponible pour ceux qui ont des soucis administratifs pour leur apporter les informations d'utilisation nécessaire. Toutefois, malgré l'organisation de formations au profit des **secrétaires de clubs proposées par le District, il a été constaté un nombre trop faible de personnes présentes lors des sessions.**

Mme. Catherine BOLLATI, membre de la commission féminine et technique, rappelle que cette saison 2023-2024 est la dernière sous le format des catégoriels actuels. Dès la saison prochaine des changements impacteront les nouvelles catégories féminines et s'orienteront à l'identique des garçons, à savoir 2 années d'âge (ex U12-U13, U14-U15, etc....).



Puis elle nous présente les différentes épreuves du pôle 16/17 :

U18F à 11 : 8 équipes engagées, 2 poules de 4 en 1^{er} phase (9/09 à octobre) 1 équipe en ligue en fin de phase (match entre les premiers).

U15F à 11 : 5 équipes engagées, 1 poule de 5 en 1^{er} phase (sep à décembre) 1 équipe en ligue en fin de phase.

U14F/U17F à 11 : 5 équipes engagées 1 poule de 5 en 1^{er} phase (sep à décembre) en seconde phase regroupement des catégories (u15F et u14F/u17F à 11),

U14F/U17F à 8 : 10 équipes engagées championnat à l'année.

U12F/U13F à 8 : 5 équipes engagées.

U6F/U11F : Rentrée Féminine le 30/09/2023 Un appel d'offre pour accueillir l'évènement.

Intervention de M. Fabrice EREAU.

M. Fabrice EREAU, président de la commission des jeunes, ouvre la seconde partie de la réunion en rappelant que pour la première journée, à l'inverse de la saison passée, pas de report pour cause de manque de licence dans les clubs. Malgré tout, les clubs pourront appliquer les règlements en vigueur pour demander un report de match qui sera soumis à la décision de la commission des jeunes. Il est important de souligner que, dans ce cas, la demande de report devra avoir obtenu formellement l'accord du club adverse. Sinon le forfait sera prononcé.

Il rappelle qu'une réunion de secteur (La Rochelle) avec les RTJ a eu lieu et que d'autres seront mises en place

Il présente le nouvel organigramme de la commission des jeunes pour la saison 2023-2024

Intervention de M. Mickael COURPRON.

M. Mickael COURPRON présente les différentes montées en ligue :

- U13 6 montées en fin de première phase (les 3 premiers de chaque poule de D1)
- U15 1 montée en U16R2 en fin de seconde phase.
- U17 1 montée en U18R2 en fin de seconde phase.
- U14 ligue :
 - o Pour participer au championnat ligue 2024/2025, les clubs devront remplir les conditions suivantes :
 - Les équipes U13 ayant participé au championnat U13 D1, lors de la seconde phase,
 - Les 6 équipes des clubs ayant accédé au criterium interdistrict régional lors deuxième phase



Il informe l'assemblée des différentes dates de rentrée du football :

- ⇒ U11 ; le 16/09/2023
- ⇒ U9 ; le 23/09/2023
- ⇒ U7 ; le 30/09/2023
- ⇒ Féminine ; le 30 septembre 2023

Il détaille les différentes présentations concernant le fonctionnement et l'organisation des championnats jeunes (U13-U15-U17-U19) pour la saison 2023-2024 (règlement, défi, durée des match, accession, rétrogradations, etc...)

Il rappelle les différents horaires de match.

Il présente ensuite les différents points de règlement que la commission contrôlera et transmettra pour les anomalies constatées (erreur, tricherie, etc...) à la commission litige et contentieux du District.

Exemple :

- ⇒ Le règlement des ententes (nombre minimum de licenciés)
- ⇒ Le surclassement des U17 en Séniors (art 73.2 des RG de la FFF).
- ⇒ Le nombre de mutés en jeunes (art 160 des RG de la FFF).
- ⇒ La notion art 167 des RG de la FFF
- ⇒ La mixité, féminine jouant avec les garçons (art 168 des RG de la FFF)
- ⇒ Et enfin pour les U19 jouant le samedi en seniors (rentrée en seconde mi-temps) peuvent jouer le dimanche en U19.

Suite à l'intervention de M. LEGENDRE, la commission rappelle que pour des cas particuliers, notamment en matière de mutation hors période (mutation de parents ou séparation de parents...) il est nécessaire de se rapprocher de la LNFA et de Vincent VALLET (responsable du pôle licence).

cf POWERPOINT de la réunion pour toutes les informations fourni par Mickael COURPRON

Intervention de M. Philippe ROCHEL.

M. Philippe ROCHEL, Président de la commission Nouvelles Pratiques et responsable coupes à la commission jeunes, rappelle que tous clubs évoluant en championnat sont systématiquement pré-engagés en coupe. Il est nécessaire que le club souhaitant effectivement poursuivre en coupe valide ce pré-engagement. Il énumère les différentes possibilités de participation :

- U13 Coupe départementale (D1 et D2)
- o Challenge départemental (D3 et D4)
- U15 Coupe départementale (D1 et ligue)
- o Challenge départemental (D3 et D2)
- U17 Coupe départementale (D1 et ligue)
- o Challenge départemental (D2)



Il enchaîne ensuite sur le futsal en faisant appel aux clubs de bien vouloir **faire le nécessaire auprès de leur commune pour avoir des créneaux**. Cette saison dans le mois de janvier et février les jeunes (u13, u15 et u17) se disputeront les différentes coupes.

Enfin, il rappelle que, dans le cadre du développement du Beach-Soccer, tous les clubs seront invités à participer à cet événement qui se déroulera au cours du mois de Juin (date à définir) sur les installations de Beach-soccer à ROYAN.

Intervention de M. REIS LAGARTO Luis

M. Luis REIS LAGARTO, responsable u6/u11, annonce les dates des réunions de secteur à 19H :

- ☞ Secteur Rochefort à Rochefort le 18/09/2023
- ☞ Secteur Saintes à Gémovac le 19/09/2023
- ☞ Secteur Jonzac à St Genis de Saintonge le 20/09/2023
- ☞ Secteur La rochelle à Chatellaillon le 21/09/2023
- ☞ Secteur St Jean D'Angely à Surgères le 25/09/2023
- ☞ Secteur Royan à Saujon le 26/09/2023

Il fait un retour de la réunion dans le secteur de La Rochelle entre les RTJ et la commission des jeunes (cf procès-verbal réunion RTJ/commission). De plus, après étude des feuilles de match/défi du foot animation, **il en ressort que les clubs doivent être plus rigoureux sur la rédaction des différentes informations inscrites sur les feuilles de résultats (défis, feuille de match, feuille de plateaux,) et plus particulièrement l'envoi de ces documents et des informations s'y afférentes dans les délais impartis, à savoir dès le lendemain des rencontres ou plateaux et au plus tard le mercredi qui suit.**

Intervention de Mme RADJAI MEBARKA Isabelle

Elle intervient sur le projet « prévention des violences » inclus dans le **programme Engagement**

Sociétal & Citoyen et la mise en place d'une borne interactive.

Elle détaille une nouvelle fois les contours de cette opération. Elle attire l'attention de l'assemblée sur l'importance de la prise de conscience de ce sujet et appelle les éducateurs à être vigilant concernant l'attitude des enfants, parents, dirigeants..., et de leurs gestes envers ces jeunes. Elle soulève le fait qu'il est TRES IMPORTANT que les responsables d'équipes soient licenciés (demandes d'honorabilités) pour éviter de mettre en danger les enfants (La commission sera vigilante sur ce point : tous les clubs dont les feuilles de matchs seront sans éducateur ou dirigeant auront un rappel à l'ordre voire des Amendes).



TIRAGE DES POULES U 13 ELITE

Mmes Nelly MAGOT et Catherine BOLLATI ont procédé au tirage des poules U13 D1,

POULE A D1

- ☞ ES SAINTES
- ☞ PERIGNY FC
- ☞ ETOILE MARITIME
- ☞ AUNIS AVENIR
- ☞ FC2C
- ☞ US AIGREFEUILLE
- ☞ LALEU
- ☞ ST JEAN D'ANGELY

POULE B D1

- ☞ CAP AUNIS
- ☞ ST PALAIS
- ☞ ES LA ROCHELLE
- ☞ GJ PAYS ROYANNAIS
- ☞ ESTL
- ☞ GJ SEUDRE ARNOULT
- ☞ ROCHEFORT FC
- ☞ ILE OLERON

Original signé

**Président de commission
EREAU Fabrice**

**Secrétaire de séance,
Mickael COURPRON**